



Société de tir *Le Pleureur*

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2021

L'assemblée générale 2021 s'est déroulée par correspondance, les documents utiles ayant été préalablement diffusés sur le site www.pleureur.ch

1. Approbation du PV de l'AG 2020

Le PV de l'AG 2020 est disponible sur le site du Pleureur, tout comme ses annexes.

19 retours de courrier ont accepté le PV de l'AG 2020. (sur 19)

2. Présentation, admission des nouveaux membres, démissions et radiations

Le Président a reçu quarante-six demandes d'adhésion. (voir liste). Ces quarante-six admissions sont acceptées par les 18 retours de courrier (sur 19) et 1 abstention.

18 personnes (voir liste) ont émis les vœux de démissionner de notre société.

21 personnes (voir liste) sont radiées du Pleureur pour défaut de paiement de 2 cotisations annuelles ou plus.

3. Rapport du Caissier, présentation des comptes 2020

Jean-Philippe a présenté les comptes 2020 sur le site du Pleureur. L'exercice se clôt par une perte exceptionnelle de CHF 11'435.11 qui résulte principalement d'une remise à niveau des comptes après divers changement de caissiers.

19 retours de courrier (sur 19) ont accepté les comptes 2020 tels que présentés au vu de la situation dans laquelle le poste de caissier a erré en 2019 et 2020.

4. Rapport des contrôleurs des comptes

18 retours de courrier (sur 19) ont accepté de décharger le comité et l'organe de contrôle pour les comptes 2020. 1 personne vote contre faute d'avoir pu lire le rapport des contrôleurs sur le site du Pleureur.

5. Fixation des cotisations 2021

Le comité propose de maintenir la cotisation à CHF 60.00 pour 2021.

La proposition est acceptée par les 19 retours de courrier (sur 19).



Société de tir *Le Pleureur*

6. Election, mutation au sein du comité et des délégués, nomination

Jean-Pierre étant démissionnaire comme délégué pour la représentation du Pleureur à l'association du Mt Brun, les 19 retours de courrier ont accepté son remplacement (sur 19).

David avait approché Pierre-André Fardel pour palier au départ de Jean-Pierre après de nombreuses années. Pierre-André avait émis le vœu de pouvoir servir la société. Il est élu à l'unanimité.

7. Rapports des responsables des disciplines et des cours

Tous les rapports sont publiés sur le site du Pleureur.

1. PC 50m (André)

Le rapport est publié sur le site du Pleureur.

2. JT 300 m + munition (Jean-Pierre)

Comme ces dernières années, le retour de la munition mise à disposition aux autres sociétés de l'association lors du tir obligatoire est un problème.

Jean-Pierre nous annonce qu'il a mis sur pied un cours jeunes tireurs.

Il recherche comme les autres années 6 personnes pour l'aider lors du TO.

3. Pistolet (Laurent)

Laurent met à disposition divers résultats des tireurs au pistolet du Pleureur qui se sont illustrés à divers niveaux de compétition en portant haut les couleurs de notre société.

4. 300m (Pierre-Yves)

Le rapport est publié sur le site du Pleureur.

8. Rapport du Président

Le rapport est publié sur le site du Pleureur.

9. Rapport des délégués de l'Association (David)

Aucun rapport n'a été établi.

10. Résultats 2020

Pierre-Yves a transmis les résultats 2020 qui sont publiés sur le site du Pleureur.

11. Activités 2021 : tirs libres, tirs cantonaux, tirs historiques

Le tir Fédéral 2020 de Lucerne aura lieu en 2021 dans nos murs du stand du Mt Brun.

Le tir historique de Finges a été ajourné.

Le programme de tir 2021 est en annexe et diffusé sur le site du Pleureur.



Société de tir *Le Pleureur*

Rédigé sur la base de l'ordre du jour et du résultat des votes reçus.

Ce PV est déclaré conforme à la volonté exprimée des membres et reflète au mieux les activités et décisions prises sous le régime particulier des restrictions liées à la COVID 19.

Le Président :

D. Dumoulin

Le Secrétaire :

Pierre-Yves 66